



Réunion Conseil Municipal

Compte-rendu 46 du 16 avril 2024

Présents : Céline Baudry, Maurice Bettant, Aurélie Borel, Marc Cavagnis, Pierre Cochonat, Stéphanie Gerbier Pochet, Jean-Luc Pluot, Annick Sansoë et Jonathan Vericel

Absent excusé : Sandrine Scalise

Absents non excusés : David Fernandez et Chantal Lemerre

↪ Début de réunion à 20h15

Mme Scalise donne pouvoir à Mme Gerbier Pochet.

Ordre du jour

Secrétaire de séance : Stéphanie Gerbier Pochet

Suite à la démission de Monsieur Lionel RAVIER en date du 12 mars 2024 adressée à Monsieur le Sous-Préfet et acceptée par le représentant de l'Etat le 25 mars 2024. Monsieur le maire a demandé aux membres du conseil municipal de se prononcer sur le renouvellement du poste d'adjoint en charge de la voirie, des travaux, des bâtiments publics, du réseau d'eau pluviale et la défense incendie.

Délibération : maintien du nombre d'adjoints

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour maintenir le nombre d'adjoints conformément à la délibération du 3 juillet 2020 à savoir 4 adjoints.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 10

Délibération : maintien du rang du nouvel adjoint

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour maintenir le rang des adjoints.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 10

Délibération : élection du nouvel adjoint

Après un appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote du poste de 3^{ème} adjoint sous la présidence de M. Maurice BETTANT, Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection du nouvel adjoint.

→ Contre : 0 Neutre : 1 Pour : 9

Monsieur Marc CAVAGNIS est élu 3^{ème} adjoint au maire de la commune de Peyrieu.

Délibération : indemnité du nouvel adjoint

Vu la délibération du 3 juillet 2020 relative aux indemnités de fonction du maire et des adjoints, considérant l'élection du nouvel adjoint au 3^{ème} rang du tableau des adjoints ; après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, que le nouvel adjoint percevra les mêmes indemnités que l'adjoint démissionnaire.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 10

Questions diverses

* Petite enfance :

La ville de Belley propose une convention pour que les parents et les assistantes maternelles aient accès au RPE (relais petite enfance). C'est un lieu riche en informations pour les parents et les nounous, mais aussi de lieu d'accueil et de formation pour celles-ci.

La charge de cette structure devenant de plus en plus lourde pour la mairie de Belley, celle-ci demande 1€ par an et par habitant pour pouvoir conserver ces avantages.

Cette convention serait valable pour 3 ans à partir de septembre 2024.

Nous prendrons la délibération pour la signature de cette convention dès sa réception.

* Moustiques tigres :

- Passage par l'EID dans le quartier du Frêne et du Sablon le 16 mai 2024.

- Référent : Stéphanie Gerbier Pochet

* Travaux :

- Filet du City : Signature du devis de Espacs (Hauterive) de 7 560€ T.T.C avec la fourniture et la pose des filets. Minimum 6 semaines de délai pour la pose.

↳ L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 22h05.

↳ Prochain conseil municipal le jeudi 30 mai à 19h.

